



TERMES DE REFERENCE

Titre de la Mission : Analyse du contexte, opportunités, options et défis pour la mise en place et la promotion de chaînes de valeur responsables et durables dans les secteurs des industries extractives et des produits forestiers non ligneux (PFNL) en Afrique centrale et occidentale

1. Contexte

La transformation et l'évolution des modèles économiques et pratiques d'entreprises vers des chaînes de valeur responsables et durables sont essentielles pour réaliser les ambitions de transition vers les économies vertes que les états d'Afrique centrale et occidentale mettent en avant dans leurs programmes et stratégies d'émergences économiques. Depuis 2003, l'UICN, à travers son Programme *Global Business and Biodiversity*, travaille avec ses Membres et ses partenaires pour mettre en place des conditions favorables ainsi que des outils permettant la mobilisation et l'engagement des entreprises pour l'intégration de la biodiversité et la transformation de leurs chaînes de valeur en vue d'une plus grande durabilité. La stratégie globale de mobilisation des entreprises de l'UICN, adoptée par le Conseil de l'UICN en 2012, constitue le cadre global d'action de l'Union et de ses Membres pour faciliter la transformation des modèles économiques et pratiques d'entreprises vers la durabilité. Cette stratégie se focalise sur trois domaines prioritaires de travail :

1. La valorisation et l'inclusion de la biodiversité dans les prises de décisions stratégiques au niveau des entreprises
2. La promotion et démonstration des exemples concrets d'impacts positifs sur la biodiversité en appliquant la démarche « éviter, réduire, compenser » liée aux étapes de la gestion des risques
3. L'investissement dans la nature au niveau des paysages à travers des financements pour assurer le maintien et la restauration d'écosystèmes menacés.

En vue d'assurer une opérationnalisation efficace de cette Stratégie Globale en Afrique centrale et occidentale, l'UICN souhaite recruter une équipe de consultants pour réaliser une analyse du contexte, des opportunités et contraintes pour la mise en place et la promotion des chaînes de valeur responsables et durables dans la région Afrique centrale et occidentale.

2. Description de la mission

La présente analyse constitue une étape importante pour affiner les orientations d'action de l'UICN et de ses partenaires pour mobiliser les entreprises à intégrer la biodiversité et faciliter la transformation de leurs modèles économiques et pratiques vers des chaînes de valeur responsables et durables.

2.1 Objectifs de la mission

Objectif 1 : Générer, pour l’UICN et ses partenaires, une bonne compréhension du contexte socioéconomique, institutionnel et juridique qui favorise ou pose des contraintes et défis pour la transformation des modèles économiques et des pratiques d’entreprises vers des chaînes de valeur responsables et durables dans les secteurs et filières ciblés.

À travers l’Objectif 1, l’analyse doit permettre d’élucider la question suivante : **de quelles façons le contexte socioéconomique, institutionnel et juridique au niveau sous régional et national crée-t-il des conditions favorables ou défavorables au développement des chaînes de valeur responsables et durables dans les secteurs et filières visés par la présente analyse** (voir présentation des secteurs et filières visés ci-dessous).

Pour répondre à cette question, l’analyse de contexte prendra en compte les politiques et stratégies en vigueur ou prévues, les politiques et stratégies, les cadres institutionnels et juridiques, les pratiques d’investissement et mécanismes financiers divers, ainsi que les incitations diverses qui favorisent ou contraignent l’avancement vers la mise en place et promotion de chaînes de valeur responsables et durables dans les secteurs et filières visés. Dans l’analyse, la mission doit mettre un accent particulier sur comment la problématique de mise en place et promotion de chaînes de valeur responsables et durables est prise en compte.

Objectif 2 : Faire une analyse des modèles économiques, pratiques et chaînes de valeur d’entreprises opérant dans certaines filières des secteurs d’industries extractives et d’agrobusiness pour identifier les forces, les faiblesses à combler et les options/orientations pour faciliter leur évolution vers des chaînes de valeur responsables et durables.

À travers l’Objectif 2, l’analyse doit permettre d’élucider les questions suivantes :

Quelles sont les forces et les faiblesses inhérentes aux modèles économiques et chaînes de valeur actuelles des entreprises dans les filières et secteurs visés ?

Quels sont les options, les leviers et les modalités pour faciliter leur transformation vers les chaînes de valeur responsables et durables ?

La mission entreprendra d’une part une analyse pour comprendre de quelles façons les modèles économiques et pratiques actuels des entreprises des secteurs et filières visés :

- i) Intègrent, de manière cohérente, la biodiversité dans les prises de décisions stratégiques des entreprises;
- ii) Appliquent des mesures concrètes pour démontrer et assurer les impacts positifs de leurs investissements sur la biodiversité en appliquant la démarche « éviter, réduire, compenser » liée aux étapes de la gestion des risques ; et
- iii) Font des investissements dans la nature à travers des financements pour assurer la conservation et la restauration d’écosystèmes menacés et de la biodiversité.

D’autre part, la mission entreprendra une analyse des chaînes de valeur des secteurs et filières visés pour déterminer les forces, les faiblesses, les opportunités et les options qu’elles présentent, à tous les maillons, pour une évolution effective et cohérente vers des chaînes de valeur responsables et durables. Un accent sera mis sur la manière dont l’ensemble des opérations ainsi que les différentes composantes et sous-composantes de la chaîne :

- i) Intègrent, de manière cohérente, la biodiversité dans les prises de décisions stratégiques des entreprises et opérateurs ;
- ii) Appliquent des mesures concrètes pour démontrer et assurer impacts positifs de leurs investissements sur la biodiversité en appliquant la démarche « éviter, réduire, compenser » liée aux étapes de la gestion des risques ; et
- iii) Font des investissements dans la nature travers des financements pour assurer la conservation et la restauration d'écosystèmes menacés et de la biodiversité.

Objectif 3 : Identifier et faire l'analyse des initiatives concrètes déployées par les entreprises pour assurer, d'une part, l'intégration de la biodiversité dans leurs opérations et investissements; et d'autre part comme effort cohérent et concret pour faire évoluer leurs modèles vers des chaînes de valeur responsables et durables.

L'analyse mettra un accent particulier à analyser et comprendre les forces et les faibles de ces initiatives en vue d'identifier les cas de réussites qui inspirent et pouvant servir d'exemples ou alors les faiblesses/lacunes qu'il faut combler pour aboutir effectivement à des chaînes de valeur responsables et durables.

Objectif 4: formuler des recommandations sur les leviers socioéconomiques, institutionnels et juridiques, ainsi que les incitations financières et non financières sur lesquels s'appuyer ou qu'il faut actionner et promouvoir pour faciliter la transformation des modèles économiques et pratiques d'entreprises vers des chaînes de valeur responsables et durables.

Objectif 5 : Formuler des recommandations sur les orientations de stratégie et d'action que l'UICN et ses partenaires doivent mettre en place et déployer pour engager efficacement les entreprises et faciliter l'évolution de leurs modèles économiques et leurs pratiques vers des chaînes de valeur responsables et durables.

2.2 Les secteurs et filières visés par l'analyse

L'étude se focalisera prioritairement sur les deux secteurs prioritaires mentionnés ci-dessous:

Les industries extractives (industrielles et artisanales)

L'analyse dans le secteur des industries extractives va principalement se focaliser sur les filières de mines industrielles et artisanales.

Pour ce qui est des mines industrielles, la mission va répondre aux différents objectifs et problématiques de l'étude tels que décrit ci-dessus.

Quant à l'activité minière artisanale, il s'agira de se pencher sur les opérations des petits exploitants formels et informels pour répondre aux objectifs de la mission. L'analyse doit donner une bonne compréhension du contexte en vigueur favorisant ou décourageant l'organisation de l'activité minière artisanale formelle et informelle en chaînes de valeur responsables et durables.

L'agrobusiness (y compris la foresterie)

L'analyse dans le secteur de l'agrobusiness va principalement se focaliser d'une part sur les Produits Forestiers Non-Ligneux (PFNL), notamment une analyse groupée des filières miel, beurre de karité, baobab et néré ; et d'autre part sur les filières de cacao et d'huile de palme.

Le choix de ces secteurs et filières est soutenu par deux facteurs. Le premier facteur est lié à l'importance de ces secteurs dans l'économie de la plupart des pays de la région. Le deuxième facteur

est lié à l'impact de ces secteurs sur la biodiversité mais aussi leur dépendance vis-à-vis de la biodiversité.

2.3 Les études de cas

La mission conduira des études de cas selon les thématiques et les pays comme décrit ci-dessous. En tout, quatre études de cas seront produites :

- Etude de Cas sur la filière des PFNL (miel, beurre de karité, baobab, néré) au Burkina Faso et au Ghana ;
- Etude de Cas sur la filière cacao au Ghana ;
- Etude de cas sur la filière huile de palme au Cameroun ;
- Etudes de cas sur les filières de mines industrielles et artisanales au Burkina Faso et au Ghana.

3. Les Livrables

- 1) Un Rapport analytique général qui répond clairement et précisément aux objectifs et questionnements de l'étude tels que décrits dans les objectifs de la mission ;
- 2) Un rapport d'étude de cas sur la filière des PFNL (miel, beurre de karité, baobab, néré) au Burkina Faso et au Ghana qui répond clairement et précisément aux objectifs et questionnements de l'étude tels que décrits dans les objectifs de la mission ;
- 3) Un rapport d'étude de Cas sur la filière cacao au Ghana qui répond clairement et précisément aux objectifs et questionnements de l'étude tels que décrits dans les objectifs de la mission;
- 4) Un rapport d'étude de cas sur la filière huile de palme au Cameroun qui répond clairement et précisément aux objectifs et questionnements de l'étude tel que décrit dans les objectifs de la mission ;
- 5) Un rapport d'étude de cas sur les filières de mines industrielles et artisanales au Burkina Faso et au Ghana qui répond clairement et précisément aux objectifs et questionnements de l'étude tel que décrit dans les objectifs de la mission.

4. Déroulement de la mission

La mission va consister en une combinaison de i) desk study (analyse documentaire) et ii) des interactions avec les acteurs principaux au niveau régional et dans les pays visés par les études de cas, ainsi que des représentations pertinentes des entreprises ou opérateurs des filières et secteurs visés par l'analyse.

Une présentation des résultats de la mission est à envisagée par l'équipe de la mission auprès de l'UICN et de ses partenaires pour discussion et commentaires. Le consultant prendra ensuite en compte les observations et suggestions formulées pour finaliser les livrables.

5. Durée de la mission

La durée de la mission en termes de jours de travail reste à l'initiative des experts et cabinets souhaitant formuler une proposition. Il est attendu que la mission s'achève fin novembre 2019 (Quelques ajustements sont possibles en fonction des contraintes difficiles à surmonter). Toutefois, les premières versions des livrables sont attendues vers le 10 novembre pour avis et commentaires et présentation préalable auprès de l'UICN et ses partenaires en vue de recueillir des observations et commentaires à prendre en compte dans la finalisation.

6. Profil des consultants

Le chef de mission doit pouvoir justifier de :

- Au minimum un MBA, ou un Master en économie, développement durable, environnement et gestion durable des ressources naturelles, sciences sociales ;
- Au moins 10 ans d'expérience d'appui-conseil, incluant les domaines d'expertise visés par la mission, notamment:
 - Appui-conseil en matière de politiques, stratégies et développement de cadres institutionnels et juridiques ;
 - Appui-conseil en matière de stratégies d'entreprises ;
 - Appui-conseil en matière de chaînes de valeur, notamment dans les secteurs visés par la mission ;
 - Appui-conseil en matière de durabilité et de responsabilité environnementale et sociale des entreprises ;
- Au moins 5 ans d'expérience en appui-conseil en matière d'intégration de la biodiversité et de prise en compte de la protection de l'environnement dans les programmes d'investissements ainsi que dans les politiques et stratégies d'entreprises;
- Une expertise démontrée dans les secteurs et filières visés par la mission, à savoir les industries extractives industrielles et artisanales ; et l'agrobusiness notamment les filières PFNL, palmier à huile et cacao ;
- Au moins 5 ans d'expérience dans la région Afrique centrale et occidentale ;

La composition de l'équipe est laissée à l'initiative des candidats en fonction de l'approche méthodologique proposée par le soumissionnaire et les qualifications et expériences des membres de l'équipe. Néanmoins, il est attendu que l'équipe, dans son ensemble, puisse démontrer des qualifications et compétences suivantes :

- Etre titulaire de diplômes d'enseignement supérieur, au moins de niveau Bachelor ou équivalent, en économie, développement durable, environnement et gestion durable des ressources naturelles, sciences sociales ;
- Une bonne expérience sur les problématiques des secteurs et filières visées par la mission ;
- Une bonne maîtrise et expérience sur les politiques et stratégies des pays et des sous-régions d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest concernant les secteurs et filières visés par la mission ;
- Une bonne connaissance et expérience sur les problématiques d'entreprises et biodiversité.

7. Contenu des offres

Les experts et cabinets intéressés par cette consultance sont priés de bien vouloir fournir:

D'une part, une offre technique qui:

- Décrit la compréhension générale de l'enjeu, les objectifs de la mission y compris une liste des entreprises qui pourront servir de modèles ou base d'analyse et comparaison dans la région et dans le monde
- Démontre l'expertise des experts proposés, y-compris un CV détaillé, la liste des études pertinentes et si possible des copies des rapports les plus pertinents.
- Décrit les modalités pour chaque étape, méthodes et outils proposés, pour chaque livrable ainsi qu'un calendrier détaillé des activités à mener;
- Inclut la déclaration d'éventuel conflit d'intérêts

D'autre part, une offre financière comprenant :

- Un budget détaillé en lien avec chaque livrable.
- Les honoraires ventilés par homme/jour et les autres frais détaillés montrant les quantités et les prix unitaires proposés.
- Le calendrier de versement.

8. Contacts pour questions de clarifications

Veuillez adresser toute question de clarification à Sareme GEBRE (sareme.gebre@iucn.org).

9. Remises des offres

Les propositions devront parvenir à l'UICN **avant le 30 août 2019 à 17 heures** (UTC-GMT), signées, adressées à Monsieur le Directeur Régional du Programme Afrique centrale et occidentale:

1. Soit par dépôt sous enveloppes séparées et cachetées avec les mentions « Mission d'analyse du contexte, opportunités, options et défis pour la mise en place et la promotion de chaînes de valeur responsables et durables dans les secteurs des industries extractives et des produits forestiers non ligneux (PFNL) en Afrique centrale et occidentale » « A n'ouvrir qu'en séance d'évaluation » au Bureau Régional de l'UICN-PACO sis à Ouaga 2000, Rue Marc Garango, à côté de la Direction Générale des Douanes, Ouagadougou, Burkina Faso.
2. Soit par email en fichiers sous format PDF protégés par des mots de passe, à l'adresse paco@iucn.org avec le titre « Offre – Entreprises et biodiversité en Afrique Centrale et Occidentale »

Le nom de la personne détenant les mots de passe, ses coordonnées téléphoniques, skype et adresse email doivent être mentionnés dans l'email d'envoi. Le Chef Régional des Finances et de l'Administration de l'UICN-PACO, M. Ny Andry Rakotoharintsifa, contactera cette personne pour avoir les mots de passe lorsque la commission d'évaluation va ouvrir les dossiers. Les soumissionnaires ne doivent pas accepter des demandes de mots de passe provenant d'autres personnes. **Les mots de passe doivent être communiqués uniquement par email à l'adresse** « ny-andry.rakotoharintsifa@iucn.org »

10. Evaluation des offres

L'offre sélectionnée présentera l'offre technique la plus robuste, soutenue par l'analyse la plus avancée et l'offre financière présentant le meilleur rapport prix/qualité selon les critères ci-dessous :

La qualification du chef de mission et de l'équipe (30%)

La compréhension de la mission (20%)

La qualité de l'offre technique (20%)

Le montant de l'offre financière (30%)